

## EXAMEN PROFESSIONNEL

pour l'avancement au grade de  
**secrétaire administratif de classe exceptionnelle**  
de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

- Session 2016 -

### RAPPORT DE JURY

Dans l'académie de Limoges, 3 emplois ont été offerts à la session 2016 de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

18 candidats ont transmis, en la forme et dans les délais, leur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Raep).

D'une manière générale, les dossiers étaient présentés dans les formes requises, mettant en valeur, comme demandé, les compétences acquises au long du parcours de l'intéressé.

La richesse des parcours analysés est à souligner, seuls quelques candidats n'ont pas suffisamment mis en exergue les compétences acquises au cours de ceux-ci.

L'épreuve orale a permis de vérifier l'adéquation entre le parcours décrit dans le dossier Raep et le positionnement du candidat dans sa structure d'exercice et sa capacité à se projeter dans de nouvelles fonctions.

L'exercice de présentation, limité dans la durée, était maîtrisé par tous les candidats et a été respecté dans les formes prescrites. L'aspect « récitation » ressenti par les membres du jury est inhérent à l'exercice.

L'entretien a permis de mieux cerner les connaissances des candidats qui, globalement, maîtrisent leur périmètre d'emploi actuel et passé. La connaissance globale du système reste fragmentaire voire utilitaire. Une meilleure maîtrise des environnements professionnels du système éducatif est sans doute une des pistes à travailler en formation.

Les connaissances techniques des candidats, à une exception, étaient en rapport avec leurs compétences déclinées.

Assez peu de candidats étaient en capacité de se projeter dans des fonctions amplifiées, en particulier en termes d'encadrement et de management. C'est un point de faiblesse pour des personnels qui peuvent être amenés à ce type de fonctions au niveau intermédiaire.

En conclusion, les candidats étaient de qualité et l'ont démontré, à une exception près, et pour certains les capacités à pouvoir envisager un progrès sont certes à travailler mais réelles.

Le président du jury,

Hervé BOUQUET